

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATIONS

Dans un contexte réglementaire récent (plusieurs lois depuis début 2000 – bale 1&2, solvabilité 1&2), et à la suite de plusieurs scandales financiers, les entreprises ont eu besoin de s'appuyer sur de nouvelles compétences en management des risques pour garantir les processus, outils et décisions prises par les instances dirigeantes.

La certification s'adresse aux actuaires et aux professionnels de l'analyse statistique ayant besoin d'acquérir des compétences complémentaires, en réponse à ces nouveaux besoins, afin de leur permettre d'intervenir dans la gestion des risques (ERM – Risk Officer – Solvabilité II) et ainsi assurer de nouvelles responsabilités auprès des instances décisionnelles et politiques de leurs entreprises.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<i>Concevoir et mettre en œuvre une politique de management des risques assurantiels et financiers</i>		
<p>C1. Concevoir et mettre en place une veille technique réglementaire et stratégique liée aux risques financiers et assurantiels de l'entreprise (au niveau législatif, réglementaire, en lien avec les processus et les évolutions de l'entreprise ...) en s'appuyant sur des indicateurs de risques choisis ainsi que sur un réseau de partenaires et d'homologues internes et externes afin d'assurer une recherche d'informations complète et fiable.</p>	<p><u>E1. Type d'évaluation</u> : Etude de cas réel pratique portant sur la conception et la mise en œuvre d'une politique de management des risques assurantiels et financiers au sein d'une entreprise.</p> <p><u>Réalisations demandées au candidat</u> :</p> <p>A partir d'un ensemble de documents remis présentant les caractéristiques d'une entreprise (environnement, activités, acteurs internes et externes...), il est demandé au candidat :</p>	<p>Cr1.1. La méthodologie de veille réglementaire proposée par le candidat est pertinente et repose notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La définition d'un cadre d'évaluation logique et les moyens qui seront mis en place pour y parvenir, • La définition des outils utiles à l'évaluation (documents, grilles, checks-listes, logiciels spécifiques...), • L'identification des sources d'informations fiables, • L'identification des acteurs clés en lien avec les risques assurantiels et financiers (réassurance, banque et marchés financiers).

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		<p>Cr1.2. La méthodologie de collecte d'information permet au candidat de présenter l'ensemble des points clés de l'environnement et de ses impacts sur l'entreprise.</p>
<p>C2. Analyser l'ensemble des sources de risques financiers et assurantiels de l'entreprise en s'appuyant sur des outils, modèles d'identification et méthodes statistiques adaptées afin d'identifier ceux dont la réalisation peut avoir des impacts significatifs sur l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De présenter une méthodologie de collecte lui permettant de recueillir l'ensemble des informations en lien avec les risques assurantiels et financiers de l'entreprise, • D'identifier les risques assurantiels et financiers de l'entreprise, • De concevoir une cartographie des risques identifiés, • De concevoir des modélisations des risques identifiés, • De proposer des solutions de couvertures en fonction du profil des risques identifiés, • De proposer une politique de management et de contrôle des risques, • De présenter les conditions et ressources permettant d'inculquer une culture des risques auprès des collaborateurs, • De présenter les différents conditions et ressources permettant d'assurer la pertinence et la viabilité de la politique des risques élaborée dans le temps, 	<p>Cr2.1. L'ensemble des sources de risques financiers et assurantiels de l'entreprise sont correctement identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • risque de change, • risque de « spread », • risque de liquidité, • risque de taux, • risques techniques, • risque opérationnel, • risque stratégique, <p>Cr2.2. L'identification des risques est réalisée par l'utilisation d'outils et modèles d'identification pertinents.</p>
<p>C3. Elaborer une cartographie des risques financiers et assurantiels de l'entreprise, en s'appuyant sur des études statistiques et prospectives tout en mettant en avant les facteurs influençant la réalisation des risques et leurs conséquences en cas de survenance afin de faciliter leurs analyses.</p>	<p>Conditions de réalisation : Evaluation individuelle réalisée chez le certificateur</p>	<p>Cr3. La cartographie des risques élaborée par le candidat est complète. Les risques de l'entreprise sont correctement classés en fonction de leur probabilité de survenance et de leur niveau de gravité.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>C4. Sélectionner et développer des méthodes et calculs mathématiques et stochastiques nécessaires à la réalisation de modélisations des risques financiers et assurantiels identifiés, en s'appuyant sur des indicateurs clé de risque et de performance afin d'élaborer des tableaux de bord de présentation et ainsi faciliter la prise de décision des entités dirigeantes de l'entreprise.</p>	<p>E2. Type d'évaluation : Projet professionnel portant sur la rédaction et la soutenance d'un projet.</p> <p>Le rapport de projet est un travail écrit de réflexion sur un sujet relatif au management des risques assurantiels et financiers. Ce rapport permet au candidat de développer un sujet en s'appuyant sur son expertise professionnelle, sur les éléments abordés au cours de la formation et sur des recherches personnelles. Compte tenu du temps imparti, il est recommandé au candidat de privilégier les réflexions personnelles et la capitalisation sur son expérience professionnelle. Le choix du sujet du rapport n'est pas imposé et ne doit pas être restreint au strict contenu des exposés de la formation. Il est cependant important que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le sujet du rapport soit en lien direct avec une problématique de management de risque dans le secteur de l'assurance et de la finance, et non uniquement avec une problématique actuarielle ; ▪ Le rapport apporte une contribution originale ou un éclairage différent sur le sujet qui y est exposé ; ▪ Le sujet du rapport aborde le management de risque à la fois sous un angle qualitatif et quantitatif, et ce dans 	<p>Cr4.1. Le candidat élabore des graphiques et des visuels permettant de faciliter la compréhension des risques pour une personne non-experte du sujet.</p> <p>Cr4.2. Le candidat présente correctement les méthodes lui ayant permis de valider les modèles de visualisation et les analyses de sensibilité (économiques, techniques et financiers).</p>
<p>C5. Identifier et choisir les solutions de couvertures et de financements aux risques financiers et assurantiels avérés afin d'apporter une solution de garantie aux pertes financières potentielles.</p>		<p>Cr5.1. Le montant des pertes liées à la survenance des risques identifiés est correctement évalué par l'utilisation d'outils ou de modèle statistiques pertinents.</p> <p>Cr5.2. Le candidat présente des solutions de couvertures cohérentes au regard des caractéristiques et impacts des risques identifiés. Les solutions proposées sont issues d'une veille et d'une analyse préalable des solutions de couverture proposées sur les marchés de financement des risques (réassurance, banque et marchés financiers).</p>
<p>C6. Elaborer une politique de management et de contrôle adaptée aux risques assurantiels et financiers identifiés, en fixant, en collaboration avec les entités dirigeantes, les niveaux d'appétence et de tolérance de chaque risque et en cadrant les différentes procédures de crise, de</p>		<p>Cr6.1. La politique de risque proposée par le candidat est cohérente avec l'appétence au risque de l'entreprise et avec sa taille, ainsi qu'avec la maturité du processus ERM.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>continuité et de reprise d'activité ainsi que les outils, ressources et moyens nécessaires à leur réalisation afin de maîtriser les risques de pertes de l'entreprise et ainsi maintenir son alignement aux fonction des objectifs fixés.</p>	<p>des proportions équilibrées et cohérentes.</p> <p>Conditions de réalisation : Evaluation individuelle réalisée chez le certificateur</p>	<p>Cr6.2. Le candidat réagit correctement aux des questions spécifiques posées par le jury d'évaluation en cas de crise et présente des solutions et des actions cohérentes.</p>
<p>C7. Concevoir et mettre en place un processus et un réseau d'information en matière de sécurité et de gestion des risques assurantiels et financiers, en s'appuyant sur une communication interne et externe régulière et pertinente en fonction de la stratégie définie par l'organisation, en étant force de proposition dans la mise en place d'actions et de formations de sensibilisation des collaborateurs, intégrant les spécificités des personnes en situation de handicap, et en élaborant des indicateurs de risques adaptés afin de diffuser une culture des risques au sein de l'entreprise.</p>		<p>Cr7. Le candidat propose de mettre en place un réseau d'information ascendante et descendante pertinent en matière de sécurité et de gestion des risques permettant de développer la culture des risques au sein de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de la direction et des parties prenantes de l'entreprise, • Mise en place d'outils (rapports, notes d'alerte), • Proposition d'action de sensibilisation adaptées à la maturité ERM de l'entreprise, et des profils des personnes concernées, y compris les personnes en situation de handicap • Mise en place d'indicateurs de risque pertinents, ergonomiques et compréhensibles par tous les collaborateurs,
<p>C8. Faire vivre la politique de management des risques assurantiels et financiers instaurée dans l'entreprise en accompagnant les différentes parties prenantes concernées par la gestion et le contrôle des risques, en s'appuyant sur des outils de suivi et de reporting afin de s'assurer de son</p>		<p>Cr8. La méthodologie de mise en œuvre de la politique de risque définie par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tient compte des spécificités de l'entreprise en termes de gouvernance et de modèle d'affaires, • S'appuie sur des outils de suivi et de reporting pertinents,

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

efficacité et de sa pérennité dans une recherche d'amélioration continue.		
---	--	--